





Notre pays comme le plus grand nombre d'autres, traverse une période inédite qui a et aura des retentissements importants sur la vie quotidienne de tous.

Ce premier éditorial après les élections municipales intervient dans ces circonstances très particulières et cette crise, pas franchement attendue, est violente et dévastatrice.

Mobilisés au service de la population, les services de la mairie restent à votre disposition pour répondre aux demandes d'urgence.

Notre personnel municipal reste opérationnel au service de notre population.

Dans ce contexte, nous invitons toutes les personnes à rester attentives à leurs propres familles et voisinage, et à nous alerter en cas de difficultés particulières.

Veillez néanmoins à respecter les règles des postures "barrières" et de la distanciation physique, lesquelles restent, comme cela nous est rappelé très régulièrement, la première arme contre la propagation du virus.

Comme dans toutes les communes de France concernées, l'installation du conseil municipal renouvelé, l'élection du maire et des maires-adjoints ont dû être différées. Les élus en place œuvrent et la période d'anticipation de l'après confinement va nécessiter davantage de travaux préparatoires à l'échelon communal dans les domaines nous concernant directement.

Dans cette période difficile, nous comptons sur le civisme de chacune et chacun d'entre vous, tout en ayant une forte pensée pour les personnels soignants et les forces de l'ordre, ainsi que pour toutes celles et ceux qui doivent poursuivre leurs activités professionnelles au service de notre Nation.

Un certain nombre d'entre vous ont exprimé l'envie d'aider. Je les en remercie vivement. Cet élan de solidarité et de poursuite du lien social est une des forces sur lesquelles nous devons nous appuyer pour traverser cette épreuve même si les bonnes volontés ne sont pas évidentes à coordonner, avant tout parce que chacun a dû rester confiné...

Quand nous sortirons de cette pandémie, il nous reviendra à tous, élus, comme tout un chacun, de concevoir et d'accepter que demain ne devra plus être comme hier.

L'annonce d'une amorce de déconfinement à compter du 11 mai est, pour moi à cet instant encore, source d'ambiguïtés. Elle est à la fois le signal d'une date de « libération » et le point de départ d'un processus qualifié - à juste titre - de progressif.

Vous comp<mark>renez comme moi que les lende</mark>mains en notre société ne seront plus les mêmes! C'est une évidence, chacun dans ses environnements personnel, collectif, professionnel... en respectant les prérogatives des domaines des autres devra se mobiliser et mettre les bouchées doubles pour relever les défis d'un fonctionnement nouveau à construire. Dans ce gigantesque chantier les élus locaux ont et auront toute leur place.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur nous les élu(e)s.

Merci de votre compréhension.



La fin du confinement ne signifie pas l'absence de risques. Au contraire ! Respectons les gestes barrières - Protégeons nous...

ENSEMBLE RESTONS CONNECTÉS!



www.facebook.com/bonnaclacote



www.bonnac-la-cote.fr

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



L'ÉCOLE BEL-HORIZON





Conformément aux dispositions annoncées par le Chef de L'État concernant la prévention du COVID-19, les établissements qui accueillent les enfants ont fermé le 16 mars. Cela a concerné l'école, le restaurant scolaire, la crèche, l'ALSH (centre de loisirs) ainsi que la bibliothèque. Néanmoins, les écoles et établissements ont du mettre en place une organisation permettant d'assurer l'accueil du public prioritaire pour les enfants jusqu'au collège des personnels indispensables au service public de gestion sanitaire de l'épidémie (hôpitaux, SMUR, SAMU, ARS, cellule de crise préfectorale ...). C'est ainsi que, dès le début du confinement, notre école a accueilli trois enfants d'une même famille dont les parents sont "personnel soignant". Pour les autres, la poursuite de l'année scolaire s'est passée à distance grâce à la forte mobilisation des enseignants

EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

(et plus particulièrement du directeur de l'école, Jean-François Périgaud) et grâce aux outils informatiques mis à leur disposition par la commune. En effet, depuis 2016-2017, chaque classe, de la petite section de maternelle au CM2, dispose de son propre blog sécurisé (avec identifiant et mot de passe). Ces blogs permettent d'accéder à des publications, un cahier de textes, un cahier de liaison, un . atlas, une médiathèque, un album photos et une messagerie (permettant aux parents d'échanger avec l'enseignant). Ainsi, dès le début du confinement, les enseignants ont pu envoyer quotidiennement, via leur blog respectif, les devoirs à faire et les corrigés des exercices de la veille. Pour les enfants de maternelle qui doivent rester le moins possible devant des écrans et dont l'apprentissage passe par des manipulations, les enseignants ont plutôt transmis aux parents des idées d'activités d'éveil. Pour la plupart des parents et enfants qui ont pris l'habitude d'utiliser ces blogs, l'adaptation à la situation s'est faite naturellement. Ainsi Jean-François Périgaud, a enregistré entre 50 et 60 connexions quotidiennes (avec une montée en charge au fil du temps) pour sa classe de vingt-huit élèves. Pour les familles n'ayant pas d'accès internet, la solution est passée par la solidarité entre les parents, avec l'aide des enseignants, cette solidarité dont on mesure tout particulièrement l'importance en cette période de crise. Tout a été mis en oeuvre de façon à ce que le lien élèveécole soit maintenu et éviter les "décrochages".

APRÈS LE CONFINEMENT, le retour en classe...

L'annonce d'une amorce de déconfinement à compter du 11 mai est, pour nous, à cet instant encore, source d'interrogations. Il ne faut pas que nous nous autorisions à penser que tout va être réglé du jour au lendemain : l'organisation ne sera pas celle de l'avant confinement. A compter de cette date du 11 mai, les dispositions liées de l'avant confinement ne nous incombent pas mais les conditions d'accueil périscolaire aux enseignements ne nous incombent pas mais les conditions d'accueil périscolaire interrogent l'ensemble de la communauté éducative. La priorité sera de préserver autant que possible la santé des enfants, de leur famille, des personnels enseignants

Les prochaines "directives" gouvernementales devraient apporter des réponses à nos questions en terme de mise en oeuvre... D'ici là, la collectivité aura inventorié et prévu, autant que possible, ces conditions de précaution et de prévention impératives : prévu, autant que possible, ces conditions de précaution et de prévention impératives : distanciation physique et mesures "barrière" pour l'accueil, la restauration, le temps de repos des tout-petits, les transports...

Déploiement des réseaux "FIBRF"

L'entreprise en charge des travaux débute la mise en place des trois armoires nécessaires au déploiement comme prévu initialement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE du groupe scolaire

La période de confinement n'empêche pas les dossiers en cours d'avancer. Le bureau d'étude attributaire de l'assistance à maîtrise d'œuvre de ce chantier d'importance est en train de finaliser le dossier. En effet ce dernier permettra de le soumettre aux entreprises candidates pour sa réalisation.

L'actu de Bonnac

→ NOS COMMERÇANTS SE MOBILISENT!

n cette période de confinement, la boulangerie et la boucherie de Bonnac-la-Côte restent ouvertes tout en adaptant leurs horaires. Nous vous rappelons pour le bien de tous, qu'il est impératif de respecter les gestes barrières, qu'il est recommandé de limiter vos passages dans la semaine en regroupant vos achats, et qu'il est important, dans la mesure du possible, de garder vos enfants à la maison pendant vos courses. Nous comptons sur votre collaboration!

Boulangerie la Bonnacoise:

ouverture tous les matins sauf le mercredi. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 13h et samedi et dimanche de 7h à 12h30. Renseignements et commandes: 05 55 35 24 43



Boucherie la Limousine:

ouverture tous les matins du mardi au dimanche de 7h à 12h30.

Renseignements et commandes: 05 55 01 21 54



Chez Fanfan: Suite à la fermeture obligatoire des bars et restaurants depuis le 15 mars, aucune date de réouverture n'a pour l'instant été évoquée malheureusement. Nous incitons tous ceux qui ont apprécié ses prestations à faire un geste de soutien en prévision de prochaines réservations pour consommer des plats à emporter courant mai.

Renseignements et commandes : 06 24 75 42 26

→ UN MASQUE RÉUTILISABLE POUR TOUS LES BONNACOIS

a commune de Bonnac-la-Côte a effectué une commande de masques réutilisables en tissu. Ces masques vont être distribués gratuitement aux habitants de la commune, à raison d'un par personne. Notre fournisseur s'est engagé à nous livrer rapidement. A



l'initiative de Bonnac Loisirs, les couturières de Couture Plaisirs et Bonnac Rando ont également commencé la production de masques réutilisables en tissu. Merci à l'initiative associative en plus du lien social

et de la solidarité au quotidien - contacts téléphoniques réguliers, approvisionnements...

→ LE MARCHÉ

uite à sa demande auprès de la Préfecture, la commune de Bonnac a obtenu l'autorisation d'organiser un marché alimentaire hebdomadaire (chaque samedi matin) pendant la période de confinement, de manière à répondre aux besoins d'approvisionnement des Bonnacois en produits frais, et à permettre aux producteurs locaux (maraîchers,



producteurs de fromages, commerçants ambulants) de poursuivre leur activité. Commande de panier de fruits et légumes possible par téléphone, jusqu'au mercredi, au **06 21 81 37 27** pour une livraison le samedi.

La population bonnacoise s'est montrée très intéressée par cette initiative, et c'est avec discipline et bienveillance qu'elle se plie aux nouvelles conditions sanitaires imposées pour la fréquentation de ce marché. Nous devrons nous souvenir que les circuits courts et l'approvisionnement local représentent une solution facile, solidaire et résiliente.



→ SOLIDARITÉ LOCALE

ès l'annonce de la période de confinement, les élus ont tenu à doter le cabinet médical et infirmier de masques FFP2 en réserve, de surblouses, de charlottes et autres dispositifs de protection individuelles afin que nos soignants locaux puissent pratiquer en sécurité.

→ LABEL "TERRE DE CYCLISME"

imoges Métropole vient d'obtenir ce label. La mise en service et l'exploitation du vélodrome y est pour beaucoup. Ce label, attribué pour une durée de deux ans, valorise la qualité de l'offre cycliste offerte par les territoires communaux, intercommunaux ou départementaux, qui se distinguent par une ambitieuse politique de développement du cyclisme sous toutes ses formes et pour tous publics. Ce label sera un vrai atout supplémentaire pour la promotion de l'équipement, du territoire et la dynamique Terre de Jeux, et on espère être prochainement centre de préparation aux jeux de 202... Ces reconnaissances nous confortent dans l'objectif de compléter l'offre sur place : boucle sécurisée vélo route, circuit cyclocross, anneau pumptrack...

→ LES POTENTIALITÉS LOCALES "SPORTS NATURE" RECONNUES NATIONALEMENT

près avoir reçu récemment le Président national de l'UFOLEP, la revue nationale prend pour exemple de pratiques, sports nature / sport santé, les usages qui sont mis en œuvre sur le site de Bonnac avec l'animation et l'encadrement de Bonnac Rando et Marche nordique. Vous retrouvez ses éléments sur le lien vers la revue en ligne : https://issuu.com/ufolep/docs/ej_ufolep_41_mai_2020_hdef

Infos de Bonnac

→ MARS BLEU - Sur tous les fronts contre le cancer colorectal

opération initiée BONNAC **LOISIRS** par (l'ensemble de ses sections), associant l'association des parents d'élèves, l'élan cycliste d'Ambazac, la commune, l'ADPS (association de prévoyance santé et son président national, Robert Barget avec la Ligue contre le cancer) a dû être annulée en raison de la pandémie du COVID 19.



Malgré cette annulation, une sensibilisation du grand public au dépistage du cancer colorectal a pu être conduite au travers de l'illumination de la mairie en « bleu », la présence de bottes de couleur « bleue » dans le bourg et la distribution de poches à pain chez le boulanger fournies par l'A.D.P.S. Encore un GRAND MERCI à TOUS pour cette mobilisation pour cette cause importante.

→ NUMÉRO D'URGENCE

ans cette période difficile, nous souhaitions vous faire savoir que l'équipe municipale reste vigilante à l'évolution de la situation sur notre commune et que chaque élu reste à votre écoute. En cas d'urgence, la mairie a mis en place un numéro de téléphone : 07 57 00 56 77 ●

→ MODIFICATIONS DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS

epuis le lundi 23 mars 2020, la collecte des déchets sur Bonnac-la-Côte
est effective tous les vendredis. Veolia est autorisée de manière tout à
fait exceptionnelle pendant cette période de confinement à collecter les bacs
verts et les bacs bleus sur les mêmes tournées. Les usagers disposant d'un bac
bleu sont invités à stocker à leur domicile leurs emballages recyclables le plus
longtemps possible. En cas d'impossibilité, ils pourront exceptionnellement les
mélanger avec les autres déchets dans des sacs fermés dans les bacs verts et
bleus si nécessaire. Tous les déchets, qu'ils soient recyclables ou non doivent
être mis dans des sacs fermés pour éviter tout risque de contamination.
L'ensemble des bacs doit être présenté à la collecte la veille au soir. Tous dépôts
sauvages d'encombrants, gravats et déchets verts seront verbalisés. ●

→ SERVICE URBANISME

es services administratifs se sont adaptés à la situation actuelle et assurent à nouveau le suivi des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...).

Ainsi, les dossiers nouveaux peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Les agents en charge du service transmettront par mail ou par courrier l'accusé de réception de ce dernier.

Cependant, comme le prévoit la loi décrétant l'Etat d'Urgence Sanitaire, les délais de traitement des dossiers peuvent être rallongés. ●

→ NOUVELLE ENTREPRISE À BONNAC

acompagnie Informatique se spécialise dans le dépannage, le conseil d'achat, l'installation, et le reconditionnement de matériel informatique. Les différentes prestations offertes sont détaillées sur le site web : www.87270.lacompagnie-informatique.fr - Téléphone : 06 98 06 10 57



En raison du confinement les manifestations culturelles et sportives initialement prévues depuis le mois de mars ont été annulées. Certaines d'entre elles seront peut être reprogrammées au cours de l'année, nous verrons avec les organisateurs la faisabilité de leur évènement qu'il soit sportif ou culturel en respectant les recommandations sanitaires du moment.

- → Carnaval de L'ADPE annulé.
- → Mars Bleu action inter associative pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal annulée.
- → Journée cycliste annulée.
- → Troc de jardin et voisinades à Bled annulés.
- → Braderie ADPE de mai : annulée.
- → Limouzi'Nature Week-end reportée en 2021.
- → Fête de la musique annulée.
- → Fête de l'école annulée.

L'ensemble des rencontres et manifestations sportives programmées jusqu'à mi-juillet annulées.

L'ouverture de la pêche à la ligne à l'étang de Mortemare est reportée.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087 Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical:

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20 Dr. Pailler - 05 55 36 18 19 Claire Mondot - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85
Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas 09 86 27 77 79 Ecole Primaire : 05 55 36 66 06

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72** Garderie scolaire : **05 55 36 86 30** Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : **05 55 04 19 31**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00** Communauté Urbaine Limoges Métropole : **05 55 45 79 00 - www.agglo-limoges.fr**



Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle 87270 BONNAC-LA-COTE Tél. : **05 55 39 93 01**

www.bonnac-la-cote.fr

Fax: 05 55 39 62 83 mairie.bonnac@wanadoo.fr Trimestriel - N°46 Avril-Mai-Juin 2020

Directeur de la publication Claude Brunaud

Iconographie Mairie de Bonnac

Dépôt légal 2e trimestre 2020 Conception maquette Faubourg Communication

Imprimerie Atelier Graphique

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours